

Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20220305-2022-31-DE
Date de télétransmission : 21/03/2022
Date de réception préfecture : 21/03/2022

DEP	INSEE	ANNEE	N°
60	500	2022	31

COMMUNE

EXTRAIT DU REGISTRE

LE PLESSIS BELLEVILLE
8, Place de l'Eglise
60330 LE PLESSIS BELLEVILLE

DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 MARS 2022

Nombre de membres : Le 5 Mars 2022 à 9h30
En exercice : 23 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni
Présents : 13 au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses
Votants : 20 séances sous la présidence de M. SMAGUINE Dominique.

Date de convocation :
24 Février 2022

Date d'affichage :
24 Février 2022

PRESENTS : SMAGUINE Dominique, DUVILLIER Benoît Dominique, WILLET Catherine, SAUVAT Sandrine, TRABELSI Daniel, GAILLET Gérard, BOUHOURS LOUEDEC Klervi, ALEXANDRE Valérie, ROBERT Bruno, ZITO Josette, RIFFET Michel, ESPOSITO Laetitia, LUKUNGA Joseph

ABSENTS EXCUSES :

Monsieur ADOUENI Léon qui a donné pouvoir à Monsieur TRABELSI Daniel
Madame THIMOTHE Ketty qui a donné pouvoir à Monsieur DUVILLIER Benoît Dominique
Monsieur MARTIN Philippe qui a donné pouvoir à Madame SAUVAT Sandrine
Monsieur GOMIS Pierre qui a donné pouvoir à Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi
Madame CHEVALIER Christine qui a donné pouvoir à Monsieur LUKUNGA Joseph
Monsieur CAVROS qui a donné pouvoir à Monsieur SMAGUINE Dominique
Madame POUSSON Fanny qui a donné pouvoir à Madame ESPOSITO Laetitia
Mesdames BOULE Annie, HAMARD Angèle et MASSAU Fatima

Secrétaire de séance : Madame BOUHOURS LOUEDEC Klervi

Date de convocation : 24 Février 2022
Date d'affichage : 24 Février 2022

OBJET : ANNULATION ET REMPLACEMENT DE LA DELIBERATION 25 du 5 Mars 2022 SUBVENTION CSPV pour 1500 €

La délibération 25 du 5 Février 2022 est annulée suite à erreur matérielle sur les présents
Et remplacée comme suit :

Monsieur le Maire propose de verser une subvention de 1500 € à la CSPV pour participation de la commune aux activités jeunesse réalisées en juillet 2021.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le versement de la subvention à la CSPV.

Fait et délibéré le 5 Mars 2022,
Pour extrait certifié conforme
Le Maire, Dominique SMAGUINE



Accusé de réception en préfecture
060-216004945-20220305-2022-31-DE
Date de télétransmission : 21/03/2022
Date de réception préfecture : 21/03/2022